



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tel + 32 2 280 04 68

Fax + 32 2 280 16 04

Courriel: info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°11 /2009
NOVEMBRE 2009

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la santé mentale.

TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE	2
II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS	9
III. ANNEE EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE	11

Santé Mentale Europe organise un évènement au Parlement européen.

Le 30 novembre, Santé Mentale Europe a organisé son évènement de sensibilisation annuelle au Parlement européen auquel a pris part M. Milan Zver, parlementaire européen.

La thématique du déjeuner/débat a été « Pauvreté et Santé mentale dans l'UE: une problématique liée aux droits de l'Homme ».

L'évènement a vu la participation de membres du Parlement européen, de la Commission européenne, des ONG ainsi que des représentants des organisations membres de SME :

M. Milan Zver et M. Nace Kovac, Président de SME, ont prononcé l'élocution d'introduction du débat.

Mme Elizabeth Mottershaw a présenté les droits de l'Homme comme un instrument pour faire face à la pauvreté et M. Preben Brandt a parlé de la fréquence des inégalités dans les services sociaux et de santé mentale.

M. Brian Howard, a présenté un exemple de bonne pratique irlandaise. M. Jan Jarab, membre du Cabinet de M. Vladimir Spidla, Commissaire en charge des Affaires sociales, a présenté les activités menées par la Commission en collaboration avec "le groupe d'experts ad hoc sur la transition des soins institutionnels aux soins communautaires". Mme Lynne Friedli a modéré le débat final qui a connu une très vive participation.

I. SANTE MENTALE EUROPE

INFORMATIONS ET ACTIVITES DE SME

Conception et mise en oeuvre du mécanisme de contrôle des actions gouvernementales dans la protection des droits de l'Homme des personnes atteintes de handicap au sein des institutions sanitaires et sociales en Roumanie; Présentation du Rapport de l'expert, 22 octobre 2009

SME a été invitée à la présentation du rapport de contrôle du Projet PHARE, mené par le Centre de Ressources Juridiques (Centrul de Resurse Juridice) de Bucarest. La conférence a eu pour but de présenter les rapports des experts sur la situation des droits de l'Homme dans les instituts sanitaires et sociaux qui s'occupent de personnes atteintes de handicap ou de problèmes de santé mentale. Les experts ont inspecté 16 centres.

Santé Mentale Europe a été représentée par la Directrice, Mme Mary Van Dievel ainsi que par Mme Roselyne Bourgon, Responsable des questions liées aux droits de l'Homme. Elles ont présenté la situation de la santé mentale et de la discrimination en Europe et elles ont donné des renseignements sur les principaux défis dans ce domaine.

Pour plus de renseignements sur la conférence, veuillez prendre contact avec Roselyne Bourgon, Responsable des questions liées aux droits de l'Homme, à l'adresse roselyne.bourgon@mhe-sme.org

RAPPEL – Santé Mentale Europe a lancé la campagne « Santé Mentale et Inclusion sociale : un pas de plus en avant »

A l'occasion de la Journée mondiale de la Santé mentale (10 octobre), Santé Mentale Europe a lancé sa campagne « Santé mentale et Inclusion sociale – Un pas de plus en avant » ayant pour but l'intégration des personnes atteintes de problèmes de santé mentale dans tous les aspects de la vie. Santé Mentale Europe croit que tout le monde peut faire quelque chose pour rendre l'inclusion des personnes atteintes de problèmes de santé mentale une réalité.

SME veut souligner leurs capacités au lieu de leurs non-capacités, promouvoir leur inclusion active dans la société et leur assurer un accès à l'emploi, à l'instruction, au logement et à des services sanitaires de qualité.

De nombreux membres de SME ont déjà adhéré à la campagne et ont effectué les traductions de la brochure.

*Santé Mentale Europe vous invite à visiter le site web de notre campagne et à **SIGNER SA LISTE DE SOUTIEN** à l'adresse <http://www.mhe-sme.org/making-steps.html>.*

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec le secrétariat de SME à l'adresse info@mhe-sme.org.

Document de position de SME à l'occasion de la Journée internationale pour l'Élimination de la Violence à l'égard des Femmes (25 novembre 2009)

SME a acquis une longue expérience dans le domaine de la santé mentale des femmes grâce à ses activités visant à promouvoir la santé mentale et le bien-être des femmes en Europe. Les actions de SME ont toujours visé à faire entendre la voix des femmes atteintes de problèmes de santé mentale en prenant en compte les différentes expériences qu'elles ont vécu selon leur Pays d'appartenance.

C'est un fait établi que les femmes, à cause des rôles multiples qu'elles occupent au sein de la société, sont plus exposées aux problèmes de santé mentale.

Selon l'UNIFEM, le Fond de Développement des Nations Unies pour la Femme, 70% des femmes subissent, au cours de leur vie, des violences physiques ou sexuelles de la part des

hommes. Ceci se produit partout, au foyer et au travail. La violence à l'égard des femmes et des jeunes femmes a des conséquences dévastatrices sur les familles et les communautés et elle entrave le développement humain et la croissance économique. SME mène le projet DAPHNE, sur la violence à l'égard des femmes sur le lieu de travail et sur son impact sur leur santé mentale. Les données recueillies jusqu'à présent soulignent un urgent besoin de sensibiliser autour de la situation et des effets nocifs du harcèlement envers les femmes sur le lieu de travail.

Pour lire le document de position de SME « Pauvreté et Violence : l'Impact sur la Santé mentale », veuillez suivre le lien <http://www.mhe-sme.org/en/publications/mhe-position-papers.html>.

Pour obtenir des renseignements sur le projet DAPHNE, veuillez prendre contact avec Lucy Vallis, coordinatrice du projet, à l'adresse lucy.vallis@mhe-sme.org

Créer des partenariats dans le domaine de la santé mentale – Séminaire du Réseau social européen

Le 20 novembre, Astrid Mechel, chargée des politiques sociales de SME, a pris part au séminaire « Créer des partenariats dans le domaine de la santé mentale pour l'intégration économique et sociale », organisé à Madrid par le Réseau social européen (European Social Network - ESN). Au cours du séminaire qui a réuni 70 représentants des ONG et des gouvernements, l'aspect de la coordination des différents acteurs a été discuté. Des exemples de bonnes pratiques ont été soulignés, comme la coopération entre les services sociaux et de santé mentale en Espagne (Castilla-La-Mancha) et en Italie (en Vénétie).

FEAFES (la confédération espagnole pour le regroupement des familles et des personnes atteintes de maladies mentales), membre de SME, a présenté les perspectives des usagers et des familles. D'autres thématiques abordées au cours du séminaire ont été: l'accès au logement et au marché du travail ainsi que le rôle de l'Union européenne dans la promotion de la santé mentale et du Pacte européen sur la Santé mentale et le Bien-être.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Astrid Mechel, chargée des politiques sociales de SME, à l'adresse astrid.mechel@mhe-sme.org.

Soutien de SME à la Déclaration de European Disability Forum – Contre la stérilisation forcée des femmes et jeunes femmes atteintes de handicap

Les femmes atteintes de handicap se voient souvent dénier la gestion de leur sexualité et de leur reproduction et subissent plusieurs types d'abus, individuels et systématiques.

Ces abus incluent la stérilisation forcée et souvent l'avortement forcé en privant ainsi la femme de son droit de décision. La stérilisation forcée est généralement une forme de coercition; la pression à laquelle une femme handicapée doit faire face en allant contre l'opinion des soignants est énorme. Si la femme décide de tomber enceinte, elle devra faire face à l'hostilité des professionnels des soins de santé.

SME souhaite rappeler à ses membres que cette pratique est encore pratiquée furtivement et qu'elle est peu connue par l'opinion publique.

Cette pratique déshumanise les femmes atteintes d'un handicap physique ou mental et est une forme de violence et de discrimination fondée sur le sexe.

Même si l'hystérectomie des adoscelentes handicapées a été justifiée en avançant l'argument que les menstruations sont difficiles à gérer, nous la considérons comme une violation des droits fondamentaux d'une femme.

SME soutient pleinement la déclaration de EDF.

Pour plus d'informations, veuillez suivre les liens suivants :

[http://untreaty.un.org/cod/icc/statute/french/rome_statute\(f\).pdf](http://untreaty.un.org/cod/icc/statute/french/rome_statute(f).pdf)
<http://www.un.org/durbanreview2009/story24.shtml>

NOUVELLES SUR LES PROJETS ET ACTIVITES DANS LESQUELS SME EST IMPLIQUEE

Conférence finale sur le projet ProMenPol, Berlin, 8 - 9 Octobre 2009

Environ 80 médecins et politiques de 26 pays ont pris part à la conférence finale de ProMenPol qui s'est tenue à Berlin le 8 et 9 novembre 2009.

La conférence a tout particulièrement analysé le lien existant entre les politiques et les pratiques dans la promotion de la santé mentale. Elle a été l'occasion de réunir des personnes provenant d'horizons différents et de leur permettre un échange de pratiques et d'opinions.

A la conférence de cette année ont également participé les membres du Réseau européen pour la Promotion de la Santé sur le Lieu de Travail (European Network for Workplace Health Promotion), qui ont lancé un nouveau projet.

La répartition des interventions et les présentations de la conférence peuvent être téléchargées du site de ProMenPol à l'adresse :

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.events.763>

Source: Bulletin de ProMenPol, Octobre 2009

Lancement de la nouvelle banque de données et de la boîte à outils de ProMenPol

La dernière version de la boîte à outils et de la banque de données de ProMenPol est dès maintenant disponible sur le site web du projet.

La boîte à outils de ProMenPol est composé de 4 manuels thématiques liés l'un à l'autre: un manuel générique sur la promotion de la santé mentale et sur sa mise en application; un manuel sur la promotion de la santé mentale dans les écoles et sur sa mise en application, un manuel sur la promotion de la santé mentale sur le lieu de travail sur sa mise en application et un autre sur la promotion de la santé mentale dans les résidences pour personnes âgées.

La banque de données de ProMenPol est une sélection d'outils de promotion de santé mentale structurée selon les lieux de promotion de la santé mentale: les écoles, les lieux de travail et les résidences pour personnes âgées. Dans ces différents cadres, les outils sont organisés selon une modification du classement ICF, selon le classement ICD10 et sur la base d'une catégorisation des modèles de Promotion de la Santé

Les partenaires de ProMenPol seront très heureux de recevoir des réactions sur le contenu de la boîte à outils et de la banque de données mises en ligne. A cette fin, une enquête sera bientôt disponible et distribuée en ligne.

Pour plus d'informations sur la boîte à outils veuillez visiter le site :

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.promenpol-tool-kit>

La banque de données de ProMenPol Database est disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.toolkittab>

Forums en ligne de ProMenPol: discutez de la promotion de la santé mentale !

Le projet ProMenPol vise à soutenir les pratiques et les politiques de promotion de santé mentale pour la période 2006-2009 dans trois cadres: écoles, lieux de travail et résidences pour personnes âgées. A cette fin, ProMenPol a offert les services et résultats suivants : banque de données, expériences sur le terrain, ateliers, conférences tenues par des médecins, boîte à outils et forums en ligne.

Tout particulièrement, les forums en ligne sont destinés aux membres de ProMenPol et offrent la possibilité de discuter des thématiques de promotion de santé mentale avec les autres membres et avec l'équipe du projet ProMenPol.

Pour laisser vos commentaires, visitez le site web de ProMenPol à l'adresse :

<http://www.mentalhealthpromotion.net/?i=promenpol.en.forums>

Pour plus d'informations sur ProMenPol et sur les activités de SME, veuillez écrire à info@mhe-sme.org.

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS

Programme de Santé publique 2008-2013: appels à proposition pour le Plan de Travail 2010 déjà en 2009

La Commission européenne vient d'annoncer son intention de publier le Plan de Travail 2010 fixant, déjà en 2009, les priorités annuelles pour la mise en œuvre du Programme de Santé de l'UE.

Les appels à propositions pour les projets, les subventions de fonctionnement, les conférences et les actions conjointes seront lancés immédiatement après la publication du Programme de Travail. La date limite pour la présentation des projets est fixée au début mars 2010.

Pour plus d'informations sur les possibilités de financement, veuillez consulter le site web de l'Agence exécutive pour la Santé et les Consommateurs (AESC) à l'adresse www.ec.europa.eu/eahc.

Plus de protection pour les droits des personnes atteintes de handicap dans l'UE!

Le 26 novembre, le Conseil des ministres de l'UE, a adopté la décision d'adhésion de l'UE à la Convention internationale des Nations Unies relative aux Droits des Personnes handicapées. C'est la première fois qu'une organisation régionale adhère à une convention des Nations Unies sur les droits de l'Homme. La convention permettra d'établir un cadre bien précis pour assurer la protection et la mise en œuvre des droits des personnes handicapées dans l'UE. La décision du Conseil de l'UE constitue une avancée importante de la politique européenne des droits de l'Homme et un signal fort exprimant l'importance qu'accorde l'Union aux droits des personnes handicapées.

La convention, signée par l'UE en Mars 2007, est la première convention des Nations Unies des droits de l'Homme qui permette l'adhésion d'organisations régionales. La décision du Conseil signifie que l'UE déposera sa demande formelle d'adhésion dès l'accord des dispositifs institutionnels communautaires.

Veuillez visiter le site :

<http://www.se2009.eu/fr/2.543/2.578/2.737/2.763/1.25100>

Source: Communiqué de presse de la Présidence suédoise de l'UE.

Rencontre du « Groupe d'experts Ad Hoc sur la transition des soins institutionnels aux soins communautaires », 18 novembre, Bruxelles

Le 18 novembre, le cabinet du commissaire Spidla a tenu la dernière conférence de suivi du « Groupe d'experts Ad Hoc sur la transition des soins institutionnels aux soins communautaires »

Les représentants de la Commission européenne ont présenté la situation du processus de diffusion. Le rapport sera traduit dans toutes les langues officielles de l'UE et sera présenté lors d'une série de conférences qui auront lieu le mois prochain. Au cours de l'événement, il a été souligné que toutes les ONG européennes partenaires du « Groupe d'experts » devraient soutenir le Rapport.

Le plan de diffusion et les suggestions proposées lors du débat, seront discutées à nouveau lors d'une rencontre finale qui se tiendra le 16 décembre à Bruxelles. A cette occasion sera également prise en compte la possibilité de maintenir les activités du « Groupe d'Experts ».

Josée Van Remoortel a représenté SME dans le « Groupe d'Experts » et au cours de la rencontre.

III. ANNEE EUROPEENNE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET L'EXCLUSION SOCIALE

2010 sera l'Année européenne de Lutte contre la pauvreté et l'Exclusion sociale. Les objectifs principaux sont : sensibiliser l'opinion publique autour de ces thématiques et renouer l'engagement de l'UE et de ses Etats membres dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'année européenne 2010 vise à éliminer les stéréotypes et les perceptions collectives sur la pauvreté pour s'assurer que tout le monde aient un rôle actif au sein de la société. SME a créé une nouvelle section pour sensibiliser au lien existant entre la santé mentale et la pauvreté.

Des recherches ont démontré le lien évident entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes exposées à la pauvreté sont particulièrement vulnérables aux problèmes de santé mentale. Les difficultés financières ou le manque de travail ont un impact négatif sur leurs contacts sociaux. En outre, dans leur vie quotidienne, elles sont dominées par un manque de reconnaissance personnelle et par la peur de l'avenir.

Année européenne de Lutte contre la Pauvreté et l'Exclusion sociale- Le site web de l'Année européenne 2010 est maintenant en ligne !

Le site web de l'Année européenne 2010 est maintenant en ligne. Il contient toutes les nouvelles et les événements sur l'Année européenne 2010 ainsi que les informations sur les activités exercées au niveau national, les liens vers les sites web et les contacts des Organismes Nationaux de Mise en œuvre pour obtenir des renseignements sur les Appels à proposition publiés dans votre Pays.

Vous pouvez visiter le site web de l'Année européenne 2010 à l'adresse : www.2010againstopoverty.eu

Enquête de l'Eurobaromètre sur la Pauvreté et l'Exclusion sociale 2009

Pour lire la version complète de l'enquête de l'Eurobaromètre, cliquez sur : <http://ec.europa.eu/social/BlobServlet?docId=4059&langId=en>

Flash de l'Eurobaromètre sur « Contrôle de l'impact social de la crise ».

Pour lire le Flash complet de l'Eurobaromètre, visitez le site : http://ec.europa.eu/public_opinion/flash/fl_276_en.pdf

Désirez-vous partager des informations, des réflexions avec les membres de Santé Mentale Europe ?

Veillez envoyer vos contributions à info@mhe-sme.org